

**Extrait du Registre des Délibérations
Conseil d'Administration
Séance du vendredi 21 juin 2024**

Date de la convocation : lundi 17 juin 2024

Nombre de conseillers en exercice : 17

Étaient présents :

M. François BAYROU, Mme Béatrice JOUHANDEAUX, Mme Marie-Laure MESTELAN, Mme Françoise MARTEEL, M. Frédéric DAVAN, M. Jean-Bernard CASENAVE, Mme Josy POUHEYTO, M. Jean-Pierre PEUDEPIECE, M. Henri JOUANTEGUY, M. Philippe MAENNEL,

Étai(en)t représenté(e)s :

Mme Marie SALESSES donne pouvoir à F. MARTEEL, Mme Marie-Chantal GORDON donne pouvoir à F. DAVAN, M. Alain LAPEYRE donne pouvoir à P. MAENNEL, M. Michel FOLLIOUOT donne pouvoir à J.B. CASENAVE, Mme Gisèle FERRARIS donne pouvoir à H. JOUANTEGUY,

Étai(en)t excusé(es) :

M. Jérôme MARBOT, Mme Fabienne CARA,

Secrétaire de séance : Anne CARASSUS

N° 18 Demande de subvention pour les travaux de rénovation du rez-de-chaussée de la Résidence Autonomie Beth-Ceü

Rapporteur : Mme Béatrice JOUHANDEAUX

Mesdames, Messieurs

Afin d'améliorer les conditions de vie des résidents de la Résidence Autonomie Beth-Ceü et notamment pour leur garantir un environnement agréable, le CCAS va procéder à la rénovation d'une partie du sol du rez-de-chaussée.

Le coût total de l'opération est chiffré à 6282,39 euros.

Il vous est proposé de déposer une demande de subvention auprès de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail (CARSAT) Nouvelle-Aquitaine pour le financement de 50% des travaux dans le cadre de l'appel à projet inter-régimes 2024 « lieux de vie collectifs ».

Il vous appartient de bien vouloir :

- 1. Décider de solliciter la CARSAT Nouvelle Aquitaine pour le financement des travaux de rénovation du sol du rez-de-chaussée de la résidence autonomie Beth Ceü ;**
- 2. Autoriser Madame la Vice-Présidente à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier et notamment la convention correspondante en cas de réponse favorable.**

Conclusions adoptées

suivent les signatures,

pour extrait conforme,